



## Décé de mon asocié gerant

Par **iliees12**, le **08/12/2013** à **20:01**

Bonsoire.une reponse urgent merci .voila mon probleme je suis associer a 50-50 avec mon associer c lui le gerant il et decédé le 4.12 2013 c'et une SARL en batiment je suis au courant des somme entré mai j'ai aucune idé des sommes qsortie de la societe mon asocié et decede ça femme il comporte avec moi comme si ele man asocier je veu savoir merci a qui le droit de secsseder le gerant et ce que j'ai le droit de reprande la gerance et ce que si je reprant la gerance je ssui responsable des acte et d'argent qui sortie de la société . note la société il a pas de déte il a de l'argent dan le compte en a pas fait le bilon et je veu que la societé contunue lactivité merci a tous qui peu maidai c urgent